

6. Epistolar

Brief von August Hermann Francke an Herrn Villaret.

Francke, August Hermann

Glauchau (Halle (Saale)), 05.02.1698

Nutzungsbedingungen

Die Digitalisate des Francke-Portals sind urheberrechtlich geschützt. Sie dürfen für wissenschaftliche und private Zwecke heruntergeladen und ausgedruckt werden. Vorhandene Herkunftsbezeichnungen dürfen dabei nicht entfernt werden.

Eine kommerzielle oder institutionelle Nutzung oder Veröffentlichung dieser Inhalte ist ohne vorheriges schriftliches Einverständnis des Studienzentrums August Hermann Francke der Franckeschen Stiftungen nicht gestattet, das ggf. auf weitere Institutionen als Rechteinhaber verweist. Für die Veröffentlichung der Digitalisate können gemäß der Gebührenordnung der Franckeschen Stiftungen Entgelte erhoben werden.

Zur Erteilung einer Veröffentlichungsgenehmigung wenden Sie sich bitte an die Leiterin des Studienzentrums, Frau Dr. Britta Klosterberg, Franckeplatz 1, Haus 22-24, 06110 Halle (studienzentrum@francke-halle.de)

Terms of use

All digital documents of the Francke-Portal are protected by copyright. They may be downloaded and printed only for non-commercial educational, research and private purposes. Attached provenance marks may not be removed.

Commercial or institutional use or publication of these digital documents in printed or digital form is not allowed without obtaining prior written permission by the Study Center August Hermann Francke of the Francke Foundations which can refer to other institutions as right holders. If digital documents are published, the Study Center is entitled to charge a fee in accordance with the scale of charges of the Francke Foundations.

For reproduction requests and permissions, please contact the head of the Study Center, Frau Dr. Britta Klosterberg, Franckeplatz 1, Haus 22-24, 06110 Halle (studienzentrum@francke-halle.de)

urn:nbn:de:gbv:ha33-1-16421

78
A Mons. Villeret à
Franken 23.

Monsieur.

Je ne vous saurois exprimer la tendresse, que j'ay pour vous, de ce que j'ay en le bonheur, de vous embrasser en ce lieu. Il est vray, que vous avez jusques a cette heure eu assez de raison d'en douter, par ce que vous n'avez point reçu de réponse a la lettre la plus obligeante du monde que vous n'avez écrite de Dresde. Mais je vous assure, que ce n'est que l'acablément d'affaires, qui m'en a empêché. Et certes l'amour, que je vous porte est si tendre, que cette excuse bien que véritable ne donne point de satisfaction a moy même. J'aurois été obligé a me de faire excuser de tout l'embaras, ou j'étois, pour ne pas negliger le devoir que j'avois pour la personne que j'aime le plus entre tous les François, que j'aye jamais connus. Je l'avoue, Monsieur, je ne me suis pas dignement acquitté de mon devoir. Mais voyez qu'il en soit, je crois, qu'il y a une providence, qui a destiné ce moment pour vous écrire, ou j'ay trouvé des mouvemens plus importants, que je n'aurois jamais pu trouver. Je vous prie de vous souvenir des paroles que vous m'avez écrites: si la providence offroit quelque occasion pour pouvoir prêcher la parole de Dieu, j'en serois bien aise. Et si cela étoit je ne serois pas fâché, que ce fut a Hall ou dans quelque autre ville du Brandebourg. Sivez Monsieur, votre cœur en ce, que vous jugerez a propos de faire a cet égard. Je suis orphelin. Je n'ay qu'une sœur, que je voudrois bien avoir avec moy. Elle est entre les mains du Seigneur. Il sait ce qu'il veut faire de nous, que sa volonté soit faite. Monsieur, la providence vous offre a cette heure une occasion pour contribuer a la gloire de Dieu et pour étaler bien le grand talent, que Dieu vous a confié. J'ay suivi mon cœur en ce que j'ay jugé a propos de faire

29
pour votre satisfaction et pour la mienne. Vous m'avez laissé
dans le cœur une affection véritablement fraternelle envers
vous. C'est ce qui ne me laisse pas en repos, jusques à ce que je
voies agé attiré à moy, afin que nos ames se puissent joindre plei-
nement l'une avec l'autre. Voilà toute l'affaire. Nous avons
le dessein d'établir icy quelque bonne méthode pour l'éducation
des jeunes Seigneurs, Barons et Comtes, dont je vous envoie
icy joint le projet, afin que vous en soyez parfaitement
informé. Vous y verrez que j'ay parlé d'un certain Gouverneur
Francois, qui les doit instruire pour vivre en chrétiens
en sans choquer par l'extérieur. C'est vous, Mon Frere,
à qui je m'en veux, qui m'est d'abord venu dans l'esprit
et de qui même j'ay parlé à la personne de qualité, qui
m'a porté à tout ce dessein et en faire ce projet. Mes
Collègues, Mons. Elers, qui vous a ici apporté mon
paquet et même ma femme se rejouissent infiniment de
ce qu'ils espèrent, que vous ne refuserez pas de venir icy
ayans entendu par moy tant de bien de vous. Pour Mademoiselle
votre sœur, vous la pouvez amener icy. Elle sera la sœur
de ma femme, et jouira bien de l'amour que j'ay pour vous. Peut
être qu'elle pourra être employée à l'éducation des jeunes dames,
dont je vous envoie aussi le projet, à moins, que Dieu ne montre qu'il
y a une autre commodité plus propre pour elle. Les personnes avec lesquelles
je me suis engagé pour ce dessein, sont véritablement honnêtes et
chrétiennes, de sorte, que leur conversation ne sera pas contraire
au but d'une ame pieuse. Et pour vous, Monsieur, nous vous

donnerons de gages assez honnêtes, et j'espère que vous ne cher-
chez plus les richesses de ce monde ayant trouvé celles du
Royaume de Dieu. J'avoue que ce n'est pas une charge pour
prêcher la parole de Dieu à l'ordinaire. Mais qu'importe-
t-il de prêcher en particulier ou en public? Ce n'est-il
pas le plus important de proposer les vérités divines à des
personnes, qui sont destinées par leur naissance à gouverner
tant d'autres? Ne méprisez pas l'occasion, que Dieu vous met
entre les mains de contribuer à l'avancement du Royaume
de Dieu. Peut-être que votre modestie ne permet pas, que vous
vous estimiez capable à faire tout ce qu'on pourroit demander
de vous. Ne vous en mettez pas en peine. Vous n'aurez à
faire que ce dont la grâce et la nature vous a rendu capable.
Il me tardera bien de recevoir des lettres de vous, pour sa-
voir votre résolution. Ayez la bonté de vous servir de
la première poste. Il me sera le plus agréable de voir le plus
tôt en peu de mots votre inclination, et en peu de temps a-
près vous même avec Mademoiselle votre Soeur. Ne trai-
nez pas, mon cher Monsieur, vous savez, que les
meilleurs desseins s'aneantissent par l'irrésolution de ceux
qui y sont intéressés. Aux choses, dont vous desirer en
vos lettres quelque éclaircissement, je vous répondrai
de bouche par la grâce de Dieu, dont j'espère qu'il flexera
votre cœur, et qu'il vous inspirera, que c'est de lui, qu'on
vous cherche avec tant d'empressement pour l'édification des
Monsieur

P. S. Je salue très-humblement
Mademoiselle votre Soeur.
Les frays de voyage seront
lui restitués.

À Mons^r Vilvet à Francfort

Adieu

Glauche auprès de
Halle le 5. Fevr. 98.

Votre très-humble serviteur
Auguste Herman Franke.